

Prochain Conseil

Décembre trop beau, Été dans l'eau

18 décembre 2012 à 20h30

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 43 27 novembre 2012

Jean-Louis VIGNON a présidé le 43^e conseil municipal de la mandature. À l'ordre du jour, un bilan du foyer des jeunes, le bilan d'activités de la CCPLD et des délibérations diverses.

Yvon LE BRAS, excusé, a donné pouvoir à Jean-Louis VIGNON.

I Bilan de la MPT

Le foyer des jeunes à Ty An Holl est piloté via une convention avec la MPT de Landerneau. Pascale Corre, adjointe à la jeunesse accompagnée de l'animateur MPT sur la commune, a fait un bilan d'activités. Il en ressort qu'en 2012, la fréquentation des vac'ados a été en hausse significative et que celles des séjours d'été et des soirées « on sort ce soir » sont en légère baisse. Le foyer est peu fréquenté le samedi, dû à l'implication, des jeunes de la

commune dans des activités sportives ou culturelles. Le foyer est plus régulièrement fréquenté et de nouveaux jeunes ont adhéré. La réglementation a contraint la MPT à fermer le foyer cet été. En effet, désormais il faut un directeur par lieu. Pour dynamiser encore plus le foyer, Pascale Corre propose d'y intégrer les réunions du CMJ qui va être élu prochainement et d'accroître l'information autour des activités.

II Etudes diverses

Épuration : Le projet d'agrandissement de la station existante nécessite une étude du sol qui sera confiée à la société KORNOG pour 4 950 € HT. Les services de la Communauté de communes participent à toutes les réunions techniques, puisque la CCPLD aura, à partir du 1^{er} janvier 2013, la compétence assainissement

collectif.

Modifications budgétaires : Elles sont la conséquence de la facturation anticipée des consommations d'eau et d'assainissement.

RD47 : Le maître d'œuvre a rencontré la municipalité afin d'établir un projet. Le maire demande au conseil de voter avec la CCPLD une convention d'assistance qui revêt un caractère administratif, financier et technique.

III en Bref

Echange de terrain : Le conseil autorise la cession et l'échange d'une parcelle de terrain avec un particulier à Kersulec.

Personnel : Martine MAZE est recrutée en tant qu'agent d'entretien sous contrat CAE, en remplacement de Mme MIRY. Elle interviendra notamment à l'école et dans les bâtiments communaux.

CCPLD : Le bilan d'activité est présenté aux conseillers municipaux.

DERNIÈRE MINUTE

La prise en compte de la compétence assainissement collectif par la CCPLD sera effectuée à partir du premier janvier 2013.

Un règlement communautaire a été défini pour ce service. Il pourra être consulté sur le site de la commune ou demandé à la communauté.

Ce règlement précisera les conditions financières des participations et les règles de bonne conduite.

Des contrôles de conformité seront effectués pour vérifier l'indépendance des réseaux d'eau potable, d'eau usées et d'eaux pluviales.



INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Le 29 octobre sont nés à Brest, **Raphaël et Arthur PITON**, domiciliés à la Source.

Le 9 novembre est née à Landerneau, **Tyfenn KERBRAT**, domiciliée 280 route de Kersulec.

Le 17 novembre est née à Brest, **Manon QUEMERE**, domiciliée 8 Ty Rhu.

Le 26 novembre est né à Brest, **Ethan QUEGUINER**, domicilié 4 Kergoat.

Le 27 novembre est né à Brest, **Jules SALIOU**, domicilié 6 park Nevez.

Mariage :

CHEVALIER Michel et KERDONCUFF Christine, le 8 décembre 2012

ENER'GENCE

Conseils neutres et gratuits sur les économies d'énergie
Permanence : les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h00 à 12H00
(permanence tenue par Energence au Point Info Habitat)

Téléphone : 02 98 33 15 14

courriel : info.energie@energence.net

RELAIS TRAVAIL

est à votre disposition pour de nouveaux services pour les entreprises, les collectivités et les particuliers :

- Entretien des espaces verts,
- ménage, repassage
- peinture, tapisserie
- bricolage, manutention
- entretien de volets, portails, barrières, avec décapage et peinture,
- l'entretien annuel ou ponctuel des pierres tombales.
- déménagement, débarras de caves et d'encombrants...

Pour tous renseignements complémentaires ou demandes :
02 98 21 70 44

PETITES ANNONCES

Vends congélateur Brand blanc 6 tiroirs. État neuf 140 x 65 x 65, prix 150€. Contact au 02 98 25 01 13.

Vends chiot american staff 3 mois (mâle). Contact au 06 86 86 32 35.

Assistante maternelle agréée dispose encore d'une place. Appeler au 02 98 20 29 50.

Nourrice agréée disponible pour garder un enfant. 02 90 82 66 42.

Jeune femme sérieuse recherche ménage et repassage sur Saint-Urbain. Tel : 02 98 25 06 71 ou 06 41 88 00 91.

Particulier cherche terrain constructible sur les communes de Dirinon, Daoulas et Saint-Urbain environ 800 m². Merci de me contacter au 06 27 21 19 69 ou 06 68 25 72 80.

Achèterions vieilles poutres en chêne. Longueurs entre 3 et 6 m. Appeler au 02 98 20 71 15.

Objets trouvés : 2 doudous enfant, clé de camion,...

Infos Pratiques

Florence COIFFURE / ESTHETIQUE

Place de la mairie - 02 98 25 01 39

Le salon sera ouvert les lundis 24 et 31 décembre jusqu'à 15h.

Florence coiffure vous propose pour les fêtes :

◆ Brushing + pose de vernis : 23 €

◆ Brushing + maquillage : 32 €

Des idées cadeaux :

◆ Coffret cadeaux l'Oréal

◆ Lisseur professionnel

◆ Bons cadeaux coiffure

◆ Parfum homme



Et au niveau de l'esthétique Marilyne vous propose :

◆ Des coffrets cadeaux Thalion véritable élixir de beauté et de bien être

◆ Des bons cadeaux (invitation à découvrir les soins visages, cours de maquillage, coffrets maquillages, ...)

Florence et Marilyne souhaitent à son aimable clientèle de bonnes fêtes de fin d'année

**Joyeuses
Fêtes**

Florence LE BOT

www.Couleurdejardin.com

Parce qu'il pleut et que c'est bientôt l'hiver... Il est temps de rêver au printemps !!

Parce que vous n'êtes pas tout à fait satisfait de votre jardin... c'est le temps d'une visite conseils !! Parce que c'est bientôt Noël, c'est l'occasion d'un cadeau original !

Pour toutes ces raisons, je suis à votre disposition, Pour aller vers le jardin qui vous ressemble !! Jardinement vôtre !



INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

À SAVOIR : ADSL

Si vous pensez être mal desservi au niveau de l'ADSL haut débit, nous vous invitons à tester votre ligne.

Le moyen le plus simple est d'utiliser le site web :

<http://www.zebulon.fr/outils/test-adsl/>

Pour cela il faut entrer votre numéro de téléphone et le code postal de la commune (29800), puis cliquer sur le bouton "Tester mon éligibilité".

Le résultat du test s'affiche au bout de quelques secondes comme sur l'image ci-contre.

Caractéristiques de votre ligne adsl

- Code NRA : **29270URB**
- NRA (commutateur local) : **ST URBAIN**
- Distance vous séparant du central : **1850m (Détails)**
- Taux d'atténuation : **27.75 dB**
- Débit ADSL (estimation) : **entre 6 et 8 Mbps**
- Débit ADSL2+ (estimation) : **entre 10 et 13 Mbps**

Si votre débit estimé est trop faible - ligne "Débit ADSL (estimation)" inférieur à 6

Mbps -, vous pouvez contacter la mairie pour nous communiquer vos résultats, soit directement, soit par le formulaire du site Internet.

Plusieurs solutions sont envisageables pour améliorer le débit en accord avec Penn ar Bed Numérique (conseil général du Finistère).

INTEMPÉRIES

Les intempéries exceptionnelles de la nuit du 23 au 24 novembre ont amené la commune de Saint-Urbain à déposer une demande de classement en état de « catastrophe naturelle » qui ouvrirait des droits aux assurés si cet état était reconnu par le gouvernement, et publié au Journal Officiel.

Le principe : une assurance ne prendra en charge le règlement d'un sinistre dû à une catastrophe naturelle qu'à la double condition que l'assuré soit effectivement garanti contre ce type de sinistre et que l'état de catastrophe naturelle soit avéré par un arrêté interministériel. La victime dispose alors de 10 jours après la parution de l'arrêté au Journal Officiel pour en faire la déclaration à son assureur.

Durant cette nuit du 23 novembre, pas moins de 40 caves ont été inondées entraînant la perte de biens matériels pour certaines familles. Dans le lotissement de la résidence rurale, l'eau a atteint 1,60 m dans certaines maisons. La voirie a aussi subi de nombreux dégâts, avec par exemple un sérieux écroulement de la route à Pont-Prenn. Des talus ont aussi été endommagés, des arbres sont tombés sur la route. Fait exceptionnel : il est tombé en deux heures l'équivalent de plus de 15 jours de pluie et les pompiers ont été sollicités vingt-deux fois sur la commune.



LISTE ELECTORALE

Les nouveaux arrivants à Saint-Urbain ou les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 28 février 2013 et qui n'ont pas déjà été inscrits d'office peuvent s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre prochain. En cas de doute sur votre inscription, vous pouvez vous renseigner en mairie.

Les documents nécessaires sont une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, d'électricité ou de téléphone fixe ou inscription au rôle des contributions).



Communiqués de la Mairie

Martine MAZÉ

Employée CAE pour l'entretien des bâtiments communaux, le service de la cantine et de la garderie.



PHARMACIES DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



*En cas d'urgence médecin,
composez le 15*

LES LUNDIS DE LA SANTE

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion

Lundi 17 décembre

EHPAD : lieux de vie, lieux de soin

Renseignements : 02 98 00 84 80

<http://www.club-brest.fr/medecine>

<http://www.forumsantebrest.net>

DON DU SANG

Collecte à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) rue du docteur Pouliquen à Landerneau.

Lundi 19 janvier de 15h à 19h ;

Mardi 20 janvier de 14h à 18h ;

Mercredi 21 et jeudi 22 janvier de 8h à 12h.

HORAIRES MAIRIE :

Lundi, Jeudi, Vendredi :

8h45-12h15 / 13h30-17h30

Mardi : 8h45-12h15 / 13h30 18h30

Samedi : 8h45-12h15

La mairie sera fermée le lundi 24 et 31 décembre après-midi

Merci de votre compréhension et Bonne fête à tous.





LOGEMENT : L'ADIL

Avant de louer, d'acheter ou de construire, vous pouvez consulter gratuitement l'ADIL (Agence départementale d'information sur l'habitat) du Finistère. Organisme indépendant, l'ADIL dispose d'une équipe de spécialistes, juristes et financiers, dont la mission est d'apporter gratuitement au public un conseil complet, objectif et personnalisé pour toutes vos questions liées au logement.

Être conseillé pour élaborer un plan de financement avant d'acheter, mieux connaître les règles d'attribution des logements HLM, la marche à suivre pour les demandes, en savoir plus sur les prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, de maîtrise de l'énergie ou sur les allocations logement ; comprendre les contrats de construction, de cession, de travaux, les assurances liées à la construction et au logement, ou encore le permis de construire, les règles d'urbanisme, le droit de la location, la copropriété, la fiscalité immobilière, les crédits d'impôts, etc. : dans tous ces domaines, l'ADIL peut vous apporter des réponses ou, le cas échéant, vous orienter vers les interlocuteurs spécialisés.

Contact : ADIL 29 – 14, Bd Gambetta à Brest et 23 rue Jean Jaurès à Quimper - Tél. 02 98 46 37 38 - www.adil29.org.

Les juristes de l'ADIL Lanterneau : Point Info Habitat, 32 Quai de Léon, 2^e et 4^e mardis – de 13h30 à 17h30



GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets est une compétence communautaire, gérée par le service "Environnement" de la Communauté de communes du pays de Lanterneau-Daoulas (CCPLD).

Depuis peu, une nouvelle organisation est mise en place. Le ramassage des ordures ménagères a lieu une semaine sur deux en alternance avec celui des recyclables. Un calendrier donnant les jours de ramassage a été fourni à chaque famille de la commune. Vous pouvez également trouver le calendrier sur le site Internet de la commune.

Les ordures ménagères doivent être mises dans le conteneur à couvercle vert. Il ne doit contenir que les produits non recyclables comme les ordures ménagères courantes, les sacs et films plastiques, les barquettes plastiques et en polystyrène, les pots en plastique (yaourt, crème), les couches et essuie-tout...

Les recyclables doivent être mis dans le conteneur à couvercle jaune. Vous pouvez y mettre en vrac les emballages métalliques, les flacons en plastique (avec leur bouchon), les briques alimentaires et les cartonnets ainsi que les journaux, magazines et revues.

Ces poubelles ne doivent pas contenir de ferraille ni de verre.

Les personnes non équipées de bacs conformes pour les ordures ménagères et pour les recyclables peuvent en acquérir au service environnement de la CCPLD, zone de Saint-Ernel à Lanterneau. Les horaires d'ouverture sont de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi.

La collecte du verre reste centralisée sur l'éco-point près du garage en face des terrains de foot. Vous pouvez y déposer les bouteilles et bocaux (sans capsules ni bouchons), ainsi que les vitres, les miroirs, la vaisselle. Les autres conteneurs vont être démontés après une période de transition, puisque ces déchets sont récupérés à domicile. Les autres déchets doivent, comme avant, être amenés dans l'une des deux déchèteries de la CCPLD. Les tontes de pelouses ou de taille d'arbres peuvent être déposés sur l'aire de déchets verts de la commune (à moins de faire du compostage, cf article page 8).

Infos Pratiques

RECHERCHE BÉNÉVOLES

La Croix-Rouge française est présente sur le terrain en cas de catastrophes majeures (naturelles, sanitaires, industrielles...) et intervient rapidement auprès des populations touchées. Devant l'accroissement de ces risques potentiels, elle a besoin de renfort accru pour assurer ces missions à caractère exceptionnel tout en continuant à mener ses activités quotidiennes. Ainsi, elle se dote d'une nouvelle organisation spécifique et de moyens humains supplémentaires : le corps de réserve de l'urgence.

Les 4 missions d'un réserviste de l'urgence :

- ◆ Accueil et hébergement des sinistrés
- ◆ Accompagnement des sinistrés
- ◆ Soutien psychologique
- ◆ Évaluation de la situation des sinistrés

Nous vous formons gratuitement contre votre engagement :

Initiation aux Premiers Secours – Initiation au Secours d'Exception

Module de Sensibilisation au Soutien Psychologique

Informations et dépôt de candidature :

M. SIMONIN Gildas - Directeur local adjoint à l'urgence courriel : gildas.simonin@croix-rouge.fr ou téléphone astreinte direction : 06.67.14.01.10

DÉMARCHAGE PAR TÉLÉPHONE

Plusieurs personnes de la commune ont reçu un appel téléphonique leur demandant s'ils avaient des chiens. L'interlocuteur se présente comme quelqu'un de l'INSEE. Le numéro de téléphone commence par 39 qui est l'indicatif de l'Italie !!

Nous avons contacté l'INSEE à ce sujet et voici leur réponse : « Nous vous confirmons que l'Insee n'est pas à l'origine de cette opération.

Avant de commencer une enquête sur le terrain, l'Insee envoie systématiquement à la personne enquêtée un courrier préalable afin de l'en informer. Des renseignements sur toutes les enquêtes réalisées par l'Insee sont disponibles sur le site du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS), www.cnis.fr ».

Cette arnaque est connue de leurs services et elle a lieu sur de nombreuses régions en ce moment. Mais le but final n'est pas connu même si l'on peut supposer un repérage pour cambriolage.



LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 10 au 15 décembre	Crème de potiron Saucisse de francfort Coquillettes bio Fromage blanc sucré Poire	Terrine aux 3 légumes Filet meunière Poêlée campagnarde Fromage Kiri Orange	Salade d'agrumes Pot au feu Légumes pot au feu Yaourt brassé fruit Pain bio	Potage vermicelle Dos de lieu florentine Pommes de terre vapeur Fromage : Emmental Fruit de saison bio
Du 17 au 21 décembre	Salade de haricots verts Pâtes à la carbonara Yaourt sucre de canne Pomme	Potage poireaux pdt Émincé de bœuf bio Bouquetière de légumes Camembert Clémentine	Feuilleté St jacques à la bretonne Moelleux dinde farci grenaille Plateau fromage Glace bonhomme de neige Clémentine-friandise	Céleri rémoulade Raviolis au gratin Yaourt aromatisé aux fruits Fruit
Du 24 au 04 janvier	Joyeuses Fêtes et Bonne Année 2013			



INFOS DIVERSES

CMJ

Le 23 octobre 2012, en début d'après-midi la classe de CM1 s'est rendu au foyer des jeunes pour découvrir le Conseil municipal des jeunes et les dispositifs proposés par la Maison pour tous de Landerneau (MPT).

Dès lors, le CMJ n°2 se met progressivement en place, avec une première rencontre des candidats le samedi 17 novembre, en mairie, à 10h30. Ils étaient 5 à répondre présents. La semaine suivante, samedi 24 novembre à 11h, au foyer, 5 autres ont rejoint l'équipe, l'heure correspondant davantage à leur disponibilité. Ils ont entre 9 et 11 ans.

Bien sûr, la première chose était de se rappeler le sens et l'objectif du CMJ : « un lieu pour se retrouver avec des jeunes pour faire des choses pour les jeunes, pour les Saint-Urbannais, et l'environnement » d'après les candidats. Être élu conduit à participer aux rencontres, à se montrer responsable. L'engagement porte sur un mandat de 2 ans. Les animateurs, essentiellement Julien BRUEZIERE, animateur de la MPT pour la commune, et Pascale CORRE, auront une démarche pédagogique et citoyenne. D'ailleurs, lors de ces séances, il a fallu ré-apprendre à écouter les autres, et à prendre la parole chacun à son tour.

Quelques projets sont en discussion : créer un skate-park, décorer la place de la mairie lors des fêtes, organiser une après-midi ou une soirée jeux intergénérationnels, proposer une balade découverte de Saint-Urbain, penser aux boîtes à idées... Des auto-financements sont envisagés : vente de crêpes, de pizzas, une boum... Mais pour de telles réalisations, il faut également penser aux moyens de diffuser les informations : panneau d'affichage, bulletin, presse, affiches, réunion publique, annonces micro lors d'animation...

Maintenant, il reste à réfléchir à l'organisation des

élections, mais aussi à rédiger les documents de campagne pour faire connaître les candidats, et les modalités de vote et surtout la date des élections.



Programme Vac'Ados

mercredi 26 décembre	cinéma (11/13 ans) : 6 € cinéma (13/16 ans) : 6 €
jeudi 27 décembre	multisports + karting : 14 €
vendredi 28 décembre	atelier cuisine ou activité manuelle 5 €
jeudi 3 janvier	patinoire : 7 €
vendredi 4 janvier	foot en salle ou tennis de table : 2 €
stage jeudi 27 et vendredi 28 décembre	initiation à la vidéo : 3 € (13-16 ans) thématique « du plaisir au risque » inscription sur 2 journées prévoir pique nique.

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS

E.S MIGNONNE

Mercredi 7 novembre, pendant les vacances de la Toussaint l'ESM a proposé un stage de foot aux joueurs des équipes U11 (moins de 11 ans) et U13 (moins de 13 ans).

Plus de la moitié d'entre eux ont profité de cette journée, de 10H à 16H pour se perfectionner, s'entraîner, mais aussi pour retrouver les copains. Robert LE MEUR, Alexandre CORRE, Guy KERDONCUFF, Roger KERMARREC et Jo QUINTRIC ont pris plaisir à les encadrer.

Les jeunes étaient bien sûr ravis de pouvoir pique niquer ensemble, tandis que les adultes échangeaient autour du déjeuner géré par Pascale CORRE. Et pour finir la journée sportive un bon goûter était mérité : même si des pommes et des clémentines étaient proposées, vous imaginerez sans difficultés, que les amateurs de crêpes étaient majoritaires.



Devant ce succès et la bonne ambiance, ce stage sera renouvelé aux

CLUB DE BRICOLAGE

La sympathique petite troupe du Club du bricolage animée par Odile THOMAS se réunit tous les samedis en période scolaire de 14h00 à 16h00 à la salle Ty An Holl. En cette période de festivité les enfants ont confectionné des décorations de Noël.



VISITE DU PÈRE NOËL

Comme tous les ans, le comité d'animation invite le père Noël à sillonner les quartiers de Saint Urbain, le samedi 22 décembre à partir de 14 heures ; la carriole finira son périple au parking de la salle Ty Kreis-Ker où les enfants pourront bénéficier d'une petite balade avec le père Noël. Ils sont ensuite invités à une collation et à une distribution de bonbons dans le cadre de la saint Urbain, la soirée continuera par un bal populaire gratuit animé par "Gwen Animation".



Divers

EXPOSITION SUR LE BOIS

Lors du week-end du 11 novembre, l'association des amis de Trévern et du patrimoine, présidée par Jean-Luc Richard, a proposé une exposition autour du bois.

Ce dernier a été de tout temps utilisé par l'Homme, pour chasser, se chauffer, se loger, transporter, naviguer, écrire... L'exposition représentait un vaste panel de son utilisation.

Les visiteurs ont pu apprécier ce travail de compilation au cours d'un parcours initiatique les menant à la découverte d'essences

locales, la découverte de bois exotiques et locaux et leur emploi dans

la marine avec outils, maquettes et schémas. Plusieurs métiers liés au bois, comme le charbonnier, le fagotier, le charron, le menuisier y étaient représentés. Des ouvrages et des panneaux informatifs se rapportant au bois étaient à la disposition du public.



Quelques professionnels du bois avaient apporté leur aide à l'exposition, comme Pascal Breton, grimpeur élagueur, et monsieur Le Roux qui a fait une conférence le samedi après midi.

*Le prochain bulletin paraîtra en janvier, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 31 décembre dernier délai.
Merci.*

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOS VOISINS

ASSOCIATIONS

DAOULAS

L'association « Prim'Veers et Prose » organise le samedi 15 décembre à 20h30 à la salle Kerneis à Daoulas (près des feux, derrière la pharmacie) un Cabaret Poétique: « Dire et Chanter » où les poètes Jean-Paul Kermarrec, Hervé Mesdon interpréteront leurs créations littéraires accompagnés du guitariste Jacques Lepvrier, un cocktail musical et poétique à la portée de tous. Prix de l'entrée: 5 €.

HANVEC

organisation du repas couscous solidaire organisé par le restaurant marmite et compagnie à hanvec :

« dimanche 16 décembre à 12h le restaurant marmite et compagnie à hanvec (près de la gare) servira un repas que nous appelons couscous solidaire au profit du comité de daoulas du secours populaire français et l'antenne de sizun.

réservation au 02 29 62 91 84, le repas se paie au moyen d'un jouet neuf d'une valeur minimale de 10eur. merci de venir nombreux. »

LOGONNA-DAOULAS

Programme Asambles pour le mois de décembre 2012

Activités régulières :

Atelier peinture :

en journée : le vendredi 21 décembre à 14h, salle des Anciens à l'étage.

en soirée : les mardis 4, 11 et 18 décembre à 18h, même salle.

(contact : Christian Salaün au 06 08 66 70 65)

Graines de Mots (langue française): jeudi 20 décembre à 18h, salle des Anciens (contact : Marcie Chol au 06 37 48 25 69).

Conférence : Au temps du blason et des armoiries

Le patrimoine héraldique de Logonna-Daoulas

Intervenant : Paul-François Broucke

samedi 16 décembre, à 16h30, église de Logonna-Daoulas

Entrée libre

Renseignements : Jean-Pierre Verhaeghe, Président, 02 98 20 64 55

Marcie Chol, secrétaire, 06 37 48 25 69

asambles.logonna@gmail.com

PLOUGASTEL-DAOULAS

Concert caritatif

organisé par l'association Halte au Cancer au profit du service oncologie du CHU Morvan de Brest.

Le dimanche 13 janvier 2013 à partir de 14 h 30

Espace Avel Vor à Plougastel-Daoulas

Entrée 10 €

Pour les 12 à 18 ans : 6 €

Moins de 12 ans : 1 €

(Didier Squiban, A Virer, Les Gourlazous, Colin, Bagad Adarre, Bleuniou Sivi, Nautilus, Jaraw Ceili Band & Blas Ceilteach, Parrain : Daniel BERCOT)

Secours populaire

Le comité de Daoulas Du Secours Populaire Français organise un déstockage de ses vêtements

Les bénévoles du SPF vous accueilleront dans leurs locaux le Samedi 15 décembre de 9h 30 à 17 h pour un déstockage de vêtements et de livres. La participation à la solidarité sera d'1 € par pièce et 0,10 € par livre.

Portes ouvertes

Le groupe scolaire « Les 2 Rives » de Landerneau vous invite à participer : aux portes ouvertes du collège et lycée St Sébastien 4 rue Hervé De Guébriant LANDERNEAU et du Lycée St Joseph Route de Pencran LANDERNEAU,

Vendredi 15 février 2013 de 17h à 20h

Et samedi 16 février 2013 de 9h à 13h

Saint-Urbain : site Internet

Voici bientôt 1 an, le 6 janvier 2012 pour être précis, le nouveau site Internet de Saint-Urbain remplaçait l'ancien qui existait depuis le 11 janvier 2005.

Ce site, entièrement rénové, s'est enrichi au fil des mois. Il comprend actuellement près d'une centaine de pages accessibles aux visiteurs.

Pour trouver plus facilement les nombreuses informations disséminées au fil des pages, le site s'est doté d'un moteur de recherche.

Les albums photos du site permettent aux nostalgiques de se souvenir comment était l'école avant ses extensions successives ou de revoir la salle Ty Kreis-Ker avant sa transformation !

La rubrique « services », qui regroupe tout un ensemble de renseignements pratiques sur les démarches administratives (par exemple comment faire une demande de carte d'identité), s'est enrichie d'une page « réglementation » où l'on peut prendre connaissance des arrêtés réglementant la vie de la commune, mais aussi des textes plus généraux comme, par exemple, celui sur la divagation des animaux.

La rubrique environnement s'est aussi étoffée.

Un espace jeunes donne des informations sur les animations qui leur sont consacrées.

Vous pouvez retrouver également tous les bulletins municipaux depuis 2008 en couleurs.



COMPOSTAGE

La Communauté de communes a présenté sous la forme de conférences itinérantes dans le territoire intercommunal l'intérêt de recycler les déchets verts et de cuisine pour jardiner au naturel. Ainsi Saint-Urbain a reçu la visite de **Denis Pépin**, un ingénieur écologue et agronome, spécialisé dans la pratique du jardinage biologique. Ses propos et astuces intéressantes ont captivé un public en quête de réponse sur le compostage.

Recycler ses déchets verts : simple et plein d'avantages

Produire moins de déchets verts en les réutilisant dès la conception de son jardin constitue également une solution complémentaire. De plus les avantages sont nombreux :

- Je limite mes déplacements en déchèterie,
- J'améliore la qualité de mon jardin avec moins d'efforts et de temps d'entretien
- J'économise l'achat d'engrais, de désherbants, de compost et de paillis
- Je mets en œuvre concrètement des gestes éco-citoyens.

Un bon compost

Tous les déchets organiques d'origine végétale et animale se décomposent, mais certains plus lentement que d'autres. Seuls les déchets susceptibles de compromettre le processus de compostage et la qualité agronomique du compost doivent être exclus. Tous les déchets de cuisine peuvent être déposés dans un composteur à l'exception des gros coquillages et des os qui peuvent toutefois être valorisés après broyage ou calcination dans un poêle à bois.

Je dépose tous mes déchets de cuisine

Épluchures de légumes et de fruits, notamment les peaux d'agrumes	Céréales cuites (évités les graines qui germeront)
Feuilles de journal, essuie-tout,...	Coques de noix, pistaches...
Filtre de marc de café, thé, tisane sans l'étiquette	Croûtes de fromages, lait
Restes de repas y compris les sauces	Coquilles d'œufs, de moules. Algues
Petits déchets de viandes, poissons et crustacés	Pains rassis, nourritures avariées ou périmés...

Un bon compost = respecter 3 règles d'or

1/ Une bonne aération : les déchets de cuisine, pelouse ou potager sont trop mous et se tassent. Mélangez-les avec une fourche à des déchets plus grossiers pour assurer une aération permanente du compost. Remuez, décompactez et mélangez systématiquement les déchets entre eux lors de leur apport dans le composteur.

2/ De l'eau mais sans excès : Le compost doit être humide mais sans être gorgé d'eau. Il faut donc mélanger les déchets trop humides aux autres plus secs pour avoir une bonne humidité.

3/ Respecter l'équilibre carbone/azote : Les déchets de plantes jeunes, mois, humides et verts sont riches en azote nécessaire aux êtres décomposeurs du sol. Les déchets de plantes âgées ou grossiers, secs et bruns sont riches en carbone (lignine, cellulose) qui est la source d'énergie des décomposeurs. Apportez 50-70% de matières azotées (vertes) et 30 à 50% de matières carbonées (brunes).

OPAH

La Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas, soucieuse du cadre de vie de ses habitants, a lancé début 2012 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans.

L'animation de cette opération a été confiée à CITEMETRIE, bureau d'études spécialisé dans l'habitat. Sa mission consiste à apporter gratuitement aux propriétaires un appui administratif et technique pour l'élaboration et le suivi des dossiers de demande de subvention.

Les subventions sont attribuées en fonction de ressources pour les propriétaires qui occupent leur logement et en fonction du loyer pratiqué après travaux pour les propriétaires bailleurs (sous certaines conditions).

Si vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement et obtenir des renseignements, l'équipe chargée de l'animation de cette opération est à votre disposition au :

32 quai de Léon (hôtel des entreprises)

29800 Landerneau,

Contact : Anne- Laure Le Ny 02 98 43 99 65 (n'hésitez pas à laisser un message)

Courriel : opah.pays-landerneau-daoulas@citemetrie.fr

Permanences (sans rendez-vous) les mardis de 10h à 13h

Déclarations

RUCHES

Tout apiculteur, amateur comme professionnel, doit obligatoirement faire la déclaration de ses ruchers chaque année, et ce, dès la 1^{ère} ruche.

L'objectif de cette déclaration, strictement sanitaire, doit conduire à une meilleure maîtrise en apiculture et donc à mieux soutenir les apiculteurs en cas de crise sanitaire grave.

CHEVAUX

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune de Saint-Urbain soient enregistrés dans la base SIRE. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus. Cette déclaration est obligatoire.